

SÉMINAIRE DE FORMATION EN DROIT DE L'OHADA

LES STRATEGIES ET LES TECHNIQUES D'OPTIMISATION DU RECOUVREMENT DES  
CREANCES EN DROIT OHADA

Du 27 au 29 mars 2013 à KINSHASA

Centre pour handicapés, avenue des huileries – Commune de la Gombe

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMISSION NATIONALE OHADA DE LA RDC

FICHE D'INSCRIPTION<sup>1</sup>

Pour vous inscrire à ce séminaire, merci de compléter intégralement ce formulaire d'inscription.

Mr  Mme  Melle

NOM : ..... PRENOM : .....

FONCTION : ..... ORGANISME : .....

COURRIEL : ..... TEL : .....

Modalités de validation de votre inscription :

**Complétez et renvoyez ce formulaire d'inscription dûment rempli par e-mail, fax, voie postale ou sur place à l'une de ces personnes:**

- Me Alidor KAHISHA, Résidence Sofia, 1<sup>er</sup> niveau-App M-2, Croisement avenues Kasavubu et Mpolo Maurice, Kinshasa / Gombe.
- Me Ghislain BAMUANGAYI, Immeuble La Rwindi, rez-de-chaussée Boulevard du 30 juin, croisement av. Kitona, Kinshasa / Gombe, BP 10.826 KIN 1.
- ✉ [seminaire@aedj.org](mailto:seminaire@aedj.org)

FRAIS DE PARTICIPATION<sup>2</sup> :

Tarif individuel : 250 \$  Tarif groupe – entreprise (6 personnes au minimum) : 220 \$

REGLEMENT<sup>3</sup> :

- En espèces contre reçu au :
  - Cabinet Maître Alidor KAHISHA (☎ + 243 8 17 00 76 80) ou
  - Cabinet Maître BAMUANGAYI Ghislain (☎+243999942752 ; 0810892083)
- Par virement bancaire sur le compte de l'AEDJ domicilié à Paris en France (frais de banque à la charge du payeur)

**BANQUE** BNP Paribas, Agence Paris Porte d'Orléans  
**RIB** 30004-02109-00010057045-77  
**IBAN** FR76 3000 4 021 09 00 0100 5704 5 77  
**Code B.I.C.** BNPAFRPPGB

Merci d'indiquer le nom du participant et la mention « Séminaire mars avril 2013 »

- Pour les virements nationaux : virement bancaire sur le compte suivant domicilié à Kinshasa en RDC (frais de banque à la charge du payeur) :

**BANQUE** Rawbank,  
**Compte N°** 55101-00100038402-63 au nom de Maître BAMUANGAYI KALUKUIMBI Ghislain  
**Code Swift** RAWBCDKIXXX

Merci d'indiquer le nom du participant et la mention « Séminaire mars avril 2013 »

*N.B : Les factures vous seront remises au début du séminaire ou préalablement, sur demande.*

**Toute demande d'annulation d'une inscription à l'initiative du responsable de l'inscription doit être notifiée par écrit à AEDJ et lui parvenir au moins cinq (05) jours avant le début de la formation. Pour toute annulation effectuée moins de cinq (05) jours avant le début de la formation concernée ou en cas d'absence du participant, AEDJ facturera au participant inscrit 100% du prix de la formation. Les remplacements de participants sont admis. Les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmées par écrit à AEDJ.**

**AEDJ se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.**

IMPORTANT :

- Afin d'organiser l'accueil dans les meilleures conditions, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter ½ heure avant le début de la manifestation
- Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription dûment rempli avant le 31 mars 2013 inclus, date limite d'inscription

<sup>1</sup> À NOTER : Vous pouvez trouver, sur le site de l'AEDJ : [www.aedj.org](http://www.aedj.org), les comptes rendus des rencontres et études qui ont eu lieu depuis le mois de septembre 2011, ainsi que les newsletters diffusées sur [www.ohada.com](http://www.ohada.com).

<sup>2</sup> Le tarif comprend l'accès au séminaire et aux pause-café exclusivement. Les communications vous seront adressées par messagerie électronique.

<sup>3</sup> À réception du bulletin d'inscription et du règlement, une lettre de confirmation sera adressée au signataire du stage. A l'issue de la formation, une facture valant convention de formation et une attestation de présence seront adressées au participant. Lexis Nexis SA est enregistré sous le numéro 11 75 40593 75. Cet agrément ne vaut pas agrément de l'Etat.

SÉMINAIRE DE FORMATION EN DROIT DE L'OHADA

LES STRATEGIES ET LES TECHNIQUES D'OPTIMISATION DU RECOUVREMENT DES  
CREANCES EN DROIT OHADA

DU 3 AU 5 AVRIL 2013 A LUBUMBASHI

Lieu : Complexe scolaire IMANI, croisement Av. Moero et Kasavubu, Commune de Lubumbashi

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMISSION NATIONALE OHADA DE LA RDC

FICHE D'INSCRIPTION<sup>1</sup>

Pour vous inscrire à ce séminaire, merci de compléter intégralement ce formulaire d'inscription.

Mr  Mme  Melle

NOM : ..... PRENOM : .....

FONCTION : ..... ORGANISME : .....

COURRIEL : ..... TEL : .....

Modalités de validation de votre inscription :

**Complétez et renvoyez ce formulaire d'inscription dûment rempli par e-mail, fax, voie postale ou sur place à l'une de ces personnes:**

- Me Fidèle KYOMBA NTAMBWE, Avocat : 51, Chaussée Laurent Désiré Kabila, en face de la Banque Centrale du Congo, Commune de Lubumbashi, Tél : +243 997028329
  - Me Jean NGINDU, avocat : Avenue MWEPU, n° 36, Commune de Lubumbashi, Bâtiment de la SNCC, 1<sup>er</sup> étage, Tel : +243 991200785
- ✉ [seminaire@aedj.org](mailto:seminaire@aedj.org)

FRAIS DE PARTICIPATION<sup>2</sup> :

Tarif individuel : 250 \$  Tarif groupe – entreprise (6 personnes au minimum) : 220 \$

REGLEMENT<sup>3</sup> :

- En espèces contre reçu :
  - A Kinshasa : Cabinet Maître Alidor KAHISHA (☎ + 243 8 17 00 76 80) ou Cabinet Maître BAMUANGAYI Ghislain (☎+243999942752)
  - A Lubumbashi : Cabinet Me Fidèle KYOMBA NTAMBWE ou Cabinet Maître Jean NGINDU

- Par virement bancaire sur le compte de l'AEDJ domicilié à Paris en France (frais de banque à la charge du payeur)

**BANQUE** BNP Paribas, Agence Paris Porte d'Orléans  
**RIB** 30004-02109-00010057045-77  
**IBAN** FR76 3000 4 021 09 00 0100 5704 5 77  
**Code B.I.C.** BNPAFRPPGB

Merci d'indiquer le nom du participant et la mention « Séminaire mars avril 2013 »

- Pour les virements nationaux : virement bancaire sur le compte suivant domicilié à Kinshasa en RDC (frais de banque à la charge du payeur) :

**BANQUE** Rawbank,  
**Compte N°** 55101-00100038402-63  
**Code Swift** RAWBCDKIXXX

Merci d'indiquer le nom du participant et la mention « Séminaire mars avril 2013 »

*N.B : Les factures vous seront remises au début du séminaire ou préalablement, sur demande.*

**Toute demande d'annulation d'une inscription à l'initiative du responsable de l'inscription doit être notifiée par écrit à AEDJ et lui parvenir au moins cinq (05) jours avant le début de la formation. Pour toute annulation effectuée moins de cinq (05) jours avant le début de la formation concernée ou en cas d'absence du participant, AEDJ facturera au participant inscrit 100% du prix de la formation. Les remplacements de participants sont admis. Les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmées par écrit à AEDJ.**

**AEDJ se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.**

IMPORTANT :

- Afin d'organiser l'accueil dans les meilleures conditions, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter ½ heure avant le début de la manifestation
- Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription dûment rempli avant le 31 mars 2013 inclus, date limite d'inscription

<sup>1</sup> À NOTER : Vous pouvez trouver, sur le site de l'AEDJ : [www.aedj.org](http://www.aedj.org), les comptes rendus des rencontres et études qui ont eu lieu depuis le mois de septembre 2011, ainsi que les newsletters diffusées sur [www.ohada.com](http://www.ohada.com).

<sup>2</sup> Le tarif comprend l'accès au séminaire et aux pause-café exclusivement. Les communications vous seront adressées par messagerie électronique.

<sup>3</sup> À réception du bulletin d'inscription et du règlement, une lettre de confirmation sera adressée au signataire du stage. A l'issue de la formation, une facture valant convention de formation et une attestation de présence seront adressées au participant. Lexis Nexis SA est enregistré sous le numéro 11 75 40593 75. Cet agrément ne vaut pas agrément de l'Etat.